

INFORMATION ET RÉSERVATION

Détenteur du permis du Québec



MARISSA DOMPIERRE fadoq 418 650-5050 ext. 260

Régions de Québec et Chaudière-Appalaches mdompierre@fadoq-quebec.qc.ca





ESCAPADE DANS L'OUEST CANADIEN O COUP DE CŒUR

À partir de

4049 \$

11 jours | 17 repas

CE FORFAIT INCLUT

- ✓ Vols avec Air Canada ou autre (sauf frais de bagages) au départ de Québec
- Tous les transferts
- ✓ Transport en autocar de luxe
- Hébergement pour 10 nuits
- 17 repas
- Services d'un guide accompagnateur
- Services de guides locaux francophones
- Activités au programme (sauf optionnelles)
- Manutention d'une valise par personne
- Taxes et frais de service



CONJOINTEMENT AVEC:



J1 QUÉBEC - CALGARY

Vols vers Calgary.

J2 CALGARY - EDMONTON

AM: Tour de ville en compagnie d'un guide local francophone. Ascension de la tour de Calgary, un des emblèmes de la ville. Haute de 191 m et située au centre-ville, elle offre une vue spectaculaire. PM : Trajet vers Edmonton, capitale de la province de l'Alberta. En route, **visite du** centre de découverte de l'énergie Leduc #1, afin d'en apprendre davantage sur l'histoire de l'exploitation du pétrole dans la province. PD/D

J3 EDMONTON - JASPER

AM: Tour de ville guidé d'Edmonton, incluant un arrêt photos au Parlement. Découverte du célèbre West Edmonton Mall, le plus grand centre commercial du Canada. Outre des boutiques, ce dernier comprend un immense parc d'attractions avec manèges, parc aquatique et minigolf. PM: Trajet vers Jasper, important centre de villégiature des Rocheuses, avec des paysages à couper le souffle. Jasper est un village en forme de J suivant les contours de la rivière Athabasca. PD

J4 JASPER - LAC LOUISE -

BANFF (2 NUITS)

AM: Trajet sur l'une des routes les plus spectaculaires au monde : La promenade des Glaciers. Cette route pittoresque traverse les montagnes Rocheuses et relie le lac Louise et Jasper. Ouvrez l'œil, vous verrez peut-être des wapitis, des orignaux, des chèvres des montagnes, des mouflons, des ours et des caribous. Arrêt photos aux chutes Athabasca. D'une hauteur de 25 m et d'une largeur de 18 m, ces chutes sont classées 5 sur l'échelle des rapides. Excursion en véhicule

Date de départ	Occ.	Prix*
19 au 29 août 2020	Double	4 049\$
	Triple	3 799 s
	Quad	3 649 \$
	Simple	5 149 ^{\$}

tout-terrain sur le glacier Athabasca, l'un des six principaux glaciers du champ de glace Columbia dans les Rocheuses canadiennes. PM: Arrêts photos aux lacs Louise, Bow et Peyto renommés pour leurs eaux turquoises, phénomène causé par la suspension dans l'eau de fines particules minérales produites par l'érosion glaciaire. PD

J5 BANFF

AM : Ascension en téléphérique du mont Sulphur pour admirer le panorama exception-nel. Tour de ville guidé de Banff. Située au cœur des Rocheuses à une altitude de 1383 m, Banff est la ville la plus élevée du Canada et est considérée comme une station huppée. Découverte des « cheminées des fées », ces colonnes naturelles de roches aux formes parfois étranges, créées par différents phénomènes d'érosion, qui peuvent atteindre plusieurs dizaines de mètres de haut. Visite des jardins Cascades, endroit rempli de fleurs avec une vue superbe sur Banff. PM: Dîner de groupe au Fairmont Ban Springs, l'un des hôtels les plus prestigieux de la région. Baignade dans les sources thermales. Ces sources minérales naturelles et apaisantes figurent parmi les principales attractions des Rocheuses canadiennes (optionnel). Pour ceux qui le désirent, souper cowboy avec promenade en wagon (optionnel). PD/D

J6 BANFF - KELOWNA

AM : Découverte du col du Cheval-qui-rue qui traverse la route Transcanadienne et arrêt photos au **col Rogers**. Ce col a marqué un jalon important dans la construction du premier chemin de fer transcontinental du Canada. Traversée des parcs nationaux de Yoho, des Glaciers et du Mont-Revelstoke. PM : Arrêt photos à Craigellachie où fut planté le dernier crampon du chemin de fer Canadian Pacific en 1885. Entrée dans la belle vallée de l'Okanagan réputée pour ses terres agricoles, ses vergers et ses vignes. Arrêt dans un kiosque de fruits. PD/D/S

J7 KELOWNA - VICTORIA (2 NUITS)

AM : Visite et dégustation dans une installation vinicole en bordure du lac Okanagan. Trajet sur la route panoramique de la rivière Coquihalla, en région montagneuse. PM : Découverte de la riche vallée du fleuve Fraser, le plus grand fleuve de la Colombie-Britannique. Traversée de 90 minutes vers l'île de Vancouver. Àrrivée à Victoria, capitale de la Colombie-Britannique. PD/D

J8 VICTORIA

AM: Visite des célèbres Jardins Butchart considérés par certains comme les plus beaux au monde. PM: Tour de ville guidé de Victoria. Magnifiquement située en bordure du Pacifique, cette cité-jardin est renommée pour ses nombreux attraits et son cachet britannique. Arrêt photos au célèbre **« Mile 0 »**, à l'extrémité ouest de la Transcanadienne. Soirée libre au centre-ville, à deux pas du fameux hôtel Fairmont Empress, l'un des plus vieux de Victoria, et du Parlement

J9 VICTORIA - VANCOUVER (2) NUITS)

AM: Traversée de 90 minutes et trajet vers Vancouver, régulièrement citée comme l'une des meilleures villes au monde pour sa qualité de vie. PM : Tour de ville guidé de Vancouver, incluant des arrêts photos au parc Stanley, parc urbain peuplé de cèdres et de sapins. Il offre une atmosphère de tranquillité et un point de vue imprenable sur les différents quartiers de Vancouver. Excursion au pont suspendu de Capilano pour y admirer différents arbres géants, typiques des forêts pluviales de l'ouest du continent. PD/D

J10 VANCOUVER

Temps libre au centre-ville, dans Gastown, un des quartiers historiques aussi appelé le vieux Vancou-ver, et sur Granville Island, petit quartier bohème situé sur une île au sud du centre-ville et reconnu pour son marché. En soirée, souper d'adieu. PD/S

J11 VANCOUVER - QUÉBEC

Transfert vers l'aéroport et vols de retour. PD

CONDITIONS GÉNÉRALES

1. Prix indiqués

Les prix sont établis en fonction du prix des fournisseurs de prestations, du taux de change, du coût du carburant, des taxes et autres frais en vigueur au moment de la préparation de cette brochure.

Les prix indiqués dans cette brochure peuvent augmenter advenant une augmentation de taxes, de redevances ou de frais autorisés par une autorité publique compétente.

Le dient reconnaît que le prix du contrat peut être modifié advenant une hausse du prix du carburant imposée par le transporteur, une augmentation des taxes d'aéroport, une augmentation des taxes portuaires ou une augmentation du taux de change, dans la mesure où le taux de change applicable 45 jours avant le départ a augmenté de plus de 5 % depuis la date de l'achat.

Si la modification entraîne une augmentation du prix de moins de 7% extuant la TPS et la TVQ, le dient s'engage à payer la différence et si la modification entraîne une augmentation du prix égale ou supérieure à 7 % du prix, exduant la TPS et la TVQ, le dient pourra alors choisir entre (1) l'annulation du présent contrat et le remboursement intégral du prix, ou (2) l'accceptation des services de remplacement qui pourraient être offerts par l'agent de voyages. Cependant, aucune modification du prix ne peut avoir lieu à moins de 30 jours du départ.

Tous les prix indiqués dans cette brochure sont en dollars canadiens et sont calculés sur une base de 40 participants (sauf indications contraires). Pour les résidents du Québec, les prix indiqués excluent la contribution de 1 \$ par tranche de 1 000 \$ de services touristiques achetés représentant la contribution au Fonds d'indemnisation des dients des agents de voyages qui sera exigible jusqu'au 31 décembre 2018. À compter du 1er janvier 2019, cette contribution ne sera plus ajoutées sur le prix des voyages.

L'insuffisance du nombre de participants peut être un motif très valable d'annulation des voyages. Si des modifications doivent être apportées, nous ne manquerors pas de vous en aviser dans les plus brefs délais. S'il y avait un écart entre l'information de la brochure et celle du programme détaillé, le contenu de ce d'ernier prévaudra.

2. Dépôt et paiement final

Un dépôt est requis au moment de la réservation. Pour tous les voyages, le dépôt est non remboursable et non transférable.

Prix du voyage	Montant du dépôt
Moins de 500 \$	Montant total du voyage
501 \$ à 1 000 \$	100 \$
1 001 \$ à 2 000 \$	300 \$
2 001 \$ à 4 000 \$	500 \$
Plus de 4 000 \$	1 000 \$
Croisières en Amérique	500 \$
Croisières	1 000 \$
Produits outre-mer, à l'exception	
des croisières, de l'Asie et de l'Afi	
Croisières outre-mer. Asie. Afrique. A	mériaue du Sud 800 \$

Le paiement final est dû 45 jours à 120 jours avant la date de départ (selon le forfait choisi). Changement de mode de paiement possible moyennant des frais de 25 § ar changement. Pour les escapades urbaines (New York, Toronto, Boston) le montant total du voyage est exigé à la réservation.

3. Frais d'annulation

Si vous annulez votre voyage, des frais d'annulation, par personne basés sur le montant total du voyage, seront retenus et sont non remboursables et non transférables. Le dépôt est non remboursable et non transférable.

% retenu
50 %
100 %
ET AFRIQUE
100 %
50 %
100 %
JVIALES
100 %

4. Service non utilisé

5. Enfants

Pour être admissibles à la tarification enfant, les enfants doivent être âgés entre 5 et 12 ans au moment du départ. Les tarifs sont basés sur

Groupe Voyages Québec un enfant partageant la même chambre que deux adultes. Les enfants de moins de 5 ans ne sont pas admis sur les circuits en autocar.

6. Paiement par carte de crédit

Le voyageur, en permettant l'usage de son numéro de carte de crédit par l'agent de voyages, s'engage à respecter les conditions de réservation même s'il n'a pas signé la formule appropriée. Une autorisation verbale est suffisante pour confirmer la réservation. Toutefois, à la demande du conseiller en voyages, le voyageur devar stipuler par écrit qu'il accepte que sa carte soit utilisée sans signature.

7. Autocar

Le client reconnaît et accepte ce qui suit : GVQ n'est pas un transporteur. Les transports offerts sont effectués conformément aux différents réglements des organismes gérant les heures de conduite des conducteurs. Changements : des consolidations et des changements touchant les horaires, le type d'autocar, les jours d'opération, la compagnie de transport et les itinériaises peuvent être affectés en tout temps et sans préavis. GVQ se réserve le droit d'adapter la taille du véhicule en fonction du nombre de participants. Les sièges ne sont pas réservés, sauf celui pour le guide et/ou l'accompagnateur. Ceux-ci ont pour consigne de faire la rotation des sièges et exiger qu'il n'y ait aucune exception, à défaut d'être pénalisé. Pour le confort des passagers, il est interdit de consommer des boissons alcosliéées ou de fumer à bord des autocars. Des arrêts sont prévus à ret effet.

8. Hébergement

Tous les hôtels et motels indiqués dans cette brochure sont des établissements de qualife, dont la dasse diffère selon les endroits. Des raisons majeures peuvent nous amener à modifier ceux inscrits au programme, mais toujours pour une catégorie similaire ou supérieure. Les chambres sont habituellement composées d'un ou de deux lits doubles, de deux lits jumeaux ou encore d'un lit simple avec salle de bain privée. Vous recevrez la liste des lieux d'hébergement et de leurs coordonnées avec vos documents de voyage. Les chambres peuvent être de grandeur et de configurations différentes dans un même hôtel.

9. Chambres

Dans la majorité des établissements choisis, une chambre en occupation triple ou quadruple est composée de deux lits doubles, de même dimension qu'une chambre en occupation double, ce qui n'est pas recommandé pour les longs voyages. En Europe et dans plusieurs pays, il n'y a pas d'occupation triple ou quadruple. De plus, les chambres sont plus petites que les normes nord-américaines.

10. Hôtels (pratique internationale)

Le client reconnaît et accepte de prendre possession de sa chambre à partir de 15 h et de la libérer avant midi.

11. Distribution des chambres et/ou cabines

Groupe Voyages Québec agi à titre d'intermédiaire entre vous et les différents fournisseurs de services; il nous est donc impossible de vous garantir une situation spéciale, un étage ou une vup articulière, car seuls les hôteliers et/ou croisiéristes ont le privilège de la distribution des chambres aux passagers. Pour les croisières, tout surclassement de cabine est hors de notre contrôle et résulte de la décision de la compagnie maritime.

12. Modification d'itinéraire croisière

Toutes compagnies de croisière peuvent en tout temps annuler et changer les ports d'escale et/ou l'itinéraire complet sans préavis et ne seront pas tenues responsable pour toutes pertes aux passagers dues à ces changements ou annulations.

13. Photographies ou images

Toutes photos ou images sont reproduites à titre indicatif. Le décor des chambres peut également varier.

14. Bagages

Les bagages sont limités à une valise par personne plus un sac de voyage si nécessaire. Ce dernier sera sous la surveillance du passager. Tous les bagages sont transportés aux risques du voyageur et doivent respecter, dans la mesure où un tronçon du voyage se fait par avion, les consignes de la compagnie aérienne. Vous recevrez avec vos documents de voyage des étiquettes à bagages. Nous vous demandons de bien vouloir les compléter et de les attacher à vos bagages avant le départ. La bonne identification de ceux-ci en facilitera la manutention (lorsqu'inclus). Il peut arriver que l'autocar ne puisse se garer devant l'hôtel, dans ce cas il faudra marcher quelques mètres avec vos bagages si la manutention de bagage n'est pas comprise. Groupe Voyages Québec et ses représentants n'assument aucune responsabilité pour les pertes, vols ou bris causés à vos bagages et effets personnels; nous vous recommandons fortement de vous procurer une assurance bagages. Veuillez prendre note que tous les passagers voyageant de ou vers les États-Unis et le Canada se voient imposer un tarif de 30 \$ CAN/US + taxes (payable à l'aéroport avec une carte de crédit) pour une première valise enregistrée sur un vol. Les tarifs sont suiets à changement sans préavis par les compagnies aériennes.

15. Pourboires

Les pourboires aux guides et au chauffeur ne sont pas inclus. Si vous désirez témoigner votre satisfaction de cette façon, nous vous demandons

de le faire individuellement (et non en groupe). Nous vous recommandons alors de vous baser sur les normes internationales, soit : entre 3 \$ et 5 \$ par jour par personne pour le guide et 3 \$ par jour par personne pour le chauffeur, en Amérique. En Europe, la norme est de 4 euros par jour par personne pour le guide et 3 euros par jour par personne pour le chauffeur. Pour toutes autres destinations, informez-vous auprès de votre agent de voyages.

Lisez attentivement les conditions générales suivantes. Toute inscription à l'un de nos voyages équivaut

à l'acceptation de toutes les conditions énoncées ci-après, les quelles constituent votre contrat.

16. Assurance voyage

Afin de voyager en toute tranquillité d'esprit, nous vous recommandons très fortement de prendre une assurance annulation pour vos voyages au Québec et une assurance forfait complète pour tous vos voyages au Québec. Si votre voyage est assuré via votre carte de crédit ou toute autre assurance personnelle, il est de votre responsabilité de vérifier les montants de couverture ainsi que le nombre de jours couverts que celle-ci vous offre et au besoin, de prendre une assurance complémentaire. De plus, dans le cadre des voyages sportifs et/ou actifs, il est important de valider que votre couverture d'assurances médicale couvre le sport prailaué.

17. Preuve de citoyenneté

Il est de la responsabilité du client d'obtenir, à ses frais, tout document exigé par les autorités gouvernementales pour les vacances. Ces documents peunent vaier se lon le statut de citoyennelé et selon la destination. Pour certaines destinations, le passeport doit être valide pour une période excédant la date de retour prévue au Canada. À défaut de se prémunir de ces documents, le transporteur ou les autorités compétentes pourront vous refuser l'accès à bord ou l'entrée dans un pays et vous ne pourrez obtenir aucun remboursement. Un parent voyageant seul avec un enfant de moins de 18 ans peut avoir à présenter une déclaration écrite sous serment signée par l'autre parent autorisant l'enfant à voyager.

18. Documents de voyage

Environ 10 jours avant la date de votre départ, vous recevrez vos documents de voyage incluant l'heure et le lieu de votre départ, le programme, la liste des hôtels, de la documentation générale, à condition que le paiement total soit reçu.

19. Confidentialité

L'agent de voyages observe des principes de confidentialité sur les informations personnelles transmises par le dient.

20. Transport aérien

Selon le taux de remplissage des appareils, la compagnie aérienne se réserve le droit, à tout moment, de modifier l'itinéraire de vol et de faire une correspondance ou escale à l'aller et/ou au retour.

Vols de correspondance : les vols de correspondance sont en demande et espace limité. Applicable et disponible que lorsque le vol transatlantique est opéré par Air Canada ou Air Canada rouge.

Horaires des vols : les horaires des compagnies aériennes sont donnés à titre indicatif seulement et sont sujets à changement sans préavis. Groupe Voyages Québec ne peut être tenu responsable pour tout retard, modification ou annulation de vol. Il et st de votre responsabilité de vérifier les horaires de vols vingt-quatre (24) heures avant votre départ et votre retour, et de vous présenter à l'aéroport 3 heures avant le départ. De plus, les places dans l'avion sont assignées à l'aéroport par l'agent au comptoir de la compagnie aérienne et Groupe Voyages Québec rién a aucun contrôle.

21. Changement et/ou correction d'occupation et/ou de nom et/ou de destination

Changement d'occupation : si des changements touchant l'occupation de la chambre sont effectués par un ou plusieurs clients, les prix seront ajustés de façon à refléter l'occupation réelle de la chambre. Pour tout changement apporté, veuillez vous reporter aux « Frais d'annulation ». Il est de la responsabilité du voyageur de donner son nom réel indiqué sur son passeport (nom et prénom) au moment de la réservation. Changement de nom : un changement de nom sera traité comme une annulation et sera assujetti aux frais applicables.

22. Responsabilité du voyageur

Tout passager qui s'inscrit sur un de nos voyages accepte les conditions et politiques de Groupe Voyages Québec. Dans le cas où un passager aurait une conduite préjudiciable aux autres voyageurs ou aux fournisseurs de services, et que malgré un avertissement formel du représentant de Groupe Voyages Québec il persiste dans sa conduite, ce passager sera automatiquement expulsé du voyage. Tous les frais et les pertes occasionnés par sa conduite ne feront l'objet d'aucun remboursement par Groupe Voyages Québec.

De plus, les voyageurs ont la responsabilité d'être suffisamment en bonne santé et autonomes pour entreprendre leur voyage et prévoir une quantité suffisante de tous les médicaments nécessaires et les transporter avec eux en tout temps. Groupe Voyages Québec se réserve le droit de questionner les passagers sur leur état physique. Il se réserve aussi le droit de refuser l'inscription dans certains forfaits où une bonne condition physique est un prérequis.

Les voyages de type actifs et sportifs sont accessibles à toute personne en bonne santé, et ne requièrent pas en général du voyageur une forme physique exceptionnelle ni des connaissances techniques particulières, mais celui-ci doit être prêt à fournir un effort physique raisonnable en relation avec le programme voyage choisi.

Vaccins: pour toute question relative aux vaccins et aux médicaments, veuillez communiquer directement avec la dinique du voyageur de votre région. Groupe Voyages Québec se dégage de toute responsabilité relative à la prise de vaccins ou de médicaments dans les pays visités.

23. Exclusion de responsabilité

Groupe Voyages Québec prend des dispositions auprès des transporteurs aériens, compagnies de croisières, hôtels, voyagistes réceptifs et autres parties indépendantes afin de fournir aux clients les services. Bien qu'il choisisse ses fournisseurs de services avec soin, Groupe Voyages Québec rieverce aucun contrôle sur eux et ne peut être tenu responsable de leurs actes, omissions, fautes ou négligence ou ceux de leurs employés ou sous-traitaints ni d'aucune perte ou dommage de quelque nature que ce soit pouvant en résulter. Les services fournis sont assujettis aux conditions générales de ces fournisseurs de services et la responsabilité de ces derniers se limite aux tarifs, conditions de transport, billets, bons d'échanges, conventions internationales et ententes qui s'appliquent. Les termes de cette section bénéficient aussi aux mandataires, agents et employés de Groupe Voyages Québec.

En cas de force majeure, Groupe Voyages Québec se réserve le droit d'annuller, changer ou modifier toute partie du voyage. Groupe Voyages Québec ne peut être tenu responsable et fera tout en son pouvoir pour offrir des services équivalents. Les passagers n'auront droit à aucune réclamation et/ou dédommagement pour perte, dommage ou blessure physique ou mentale résultant de ces changements. Tous ces pertes ou frais devront être pris en charge par les voyageurs.

La force majeure est un événement imprévisible ou une cause étrangère à Groupe Voyages Québec telle que maladie, accident, grève, conditions dimatiques, bris mécanique, guerre, ades de terrorisme, manifestations, événements politiques, etc. De plus, Groupe Voyages Québec se réserve le droit de refuser toute inscription d'une ou de plusieurs personnes. Le passager ne peut, sauf accord préalable avec le guide, modifier le déroulement de son voyage. Les frais de modification non autorisés resteront entièrement à sa charge sans qu'il plusse obtenir le remboursement des prestations, services ou hébergement dont il n'aurait pas bénéfié du fait de ces modifications.

24. Règlement des plaintes

Si votre voyage ne s'est pas tout à fait déroulé comme prévu et que vous désirez faire une plainte ou une réclamation, veuillez vous adresser à sac@exq.ca, téléphoner au 1800 463-1598 ou nous écrire par la poste, sous pli recommandé, à l'adresse indiquée à la fin des conditions. Nous traiterons votre plainte et nous y répondrons, au plus tard dans les 10 jours suivant la date de réception. Toute réclamation ou plainte relative à un voyage ou au sejour doit être adressée au Service à la clientèle de Groupe Voyages Québec dans le délai de 14 jours maximum après la date de retour, et ce, pour tout voyage au Québec, au Canada et à l'étranger. L'inscription à l'un des programmes implique la connaissance et l'acceptation des conditions générales et particulières ainsi que des responsabilités décrites dans cette brochure.

25. Activités non incluses

Groupe Voyages Québec n'assume aucune responsabilité relativement à la qualité et à la sécurité d'activités (telles que les excursions, visites optionnelles, petits estras et autres) disponibles à destination auxquelles le client peut vouloir participer et qui ne font pas partie de son forâtit tout inclus, ni relativement à toute représentation qui pourrait être faite par le fournisseur de telles activités. Jout contrat verbal ou écrit concernant de telles activités est présumé être condu entre le client et le fournisseur en question et est aux risques et périls du client quant à une perte, dommage ou blessure pouvant survenir à l'occasion de l'activité. Groupe Voyages Québec ne peut être tenu responsable de quelque façon que ce soit pour toute plainte ou réclamation découlant de la participation à ces activités, Jesquelles sont offertes par des tiers sur lesquels Groupe Voyages Québec n'exerce aucun contrôle.

26. Lois

La présente entente est régie par les lois de la province de Québec. Le contrat a pris forme lors de l'acceptation par Groupe Voyages Québec de l'inscription à son siège social.

27. Concours

Tout tirage de forfaits est annulé en cas d'annulation du départ. Le prix est non transférable et non monnayable.

28. Photographie

En participant à un voyage de Groupe Voyages Québec, le client autorise l'entreprise à utiliser son portrait photographié par les accompagnateurs ou les guides pour fins spécifiques d'utilisation et de publication sur les médias sociaux, dans des documents imprimés ou électroniques, dépliants, documents corporatifs, outils de promotion, revues, site Web et autres documents de même nature, et ce, dans un cadre professionnel.

29. Lieu de départ de l'accompagnateur

Pour certains départs en avion, le lieu de départ de l'accompagnateur peut varier. Celui-ci vous rejoindra à l'aéroport, à votre correspondance ou à destination. L'endroit vous sera confirmé dans vos documents vovaees.

